

Premiers éléments d'analyse, note d'étape septembre 2012

Remarque préliminaire: dans un premier temps ce ne sont, faute de temps, que des commentaires au fil de la lecture.

But de la création Paris Saclay, « grande université de recherche d'un type nouveau (!) » : donner au « formidable » potentiel existant une capacité d'action, une reconnaissance et une attractivité au plus haut niveau international.

Dès l'explicitation de ce qu'il faut faire pour cela (p.2) un leitmotiv apparaît « vitrine internationale » attractive pour chercheurs et enseignants-chercheurs, étudiants et monde socio-économique. C'est un des mots clé.

Et pour cela, dans stratégie définie : rechercher valeur ajoutée c.a.d., dans une recherche d'efficacité, privilégier les transformations capables de produire rapidement une valeur ajoutée visible et mesurable avant 2016.

On devine ce que cela peut signifier par rapport aux discours affirmant que 100% de la recherche et de l'offre de formation du périmètre des établissements doit être intégré à Paris Saclay. Ce sera à plusieurs vitesses !

Qu'en sera t-il, par exemple de l'objectif social de toute vraie université d'accueillir et de faire réussir une forte partie d'une classe d'âge, de la réussite en licence ? pas vraiment le court terme ! et cela, j'y reviendrai, malgré la note de bas de page de la page 18 mentionnant le L comme objectif, seul endroit où cela se trouve.

Cet objectif, réussite en licence d'une classe d'âge est-il antinomique avec « université de recherche » ? dans l'absolu non, bien sur, mais ici ?

Qu'en sera t-il de la recherche ? fort à parier que ce seront les labex.

Rien d'étonnant, mais monter que sous prétexte d'efficacité mesurable et de pragmatisme, le discours général Paris Saclay n'est pas l'Idex ne tient pas.

p. 4 ce qui est du principe de subsidiarité : stratégie commune => mettre en place de nouveaux processus de décision et de priorisation qui auront en charge les moyens nouveaux de l'Idex mais aussi la réallocation de moyens existants.

Tous les dangers...

Vision globale du fonctionnement (p. 5 et 6) : gouvernance exécutive resserrée et bien entendu non élue (pas dit mais !) et des conseils. Les détails dans les statuts sur la base de l'existant ou entrain d'être créé dans la FCS (travail en cours du groupe statuts)

Les niveaux du schéma organisationnel (p. 7)

1. l'unité de recherche (et il est écrit entre parenthèses : parfois aussi appelée laboratoire, ?!) premier lieu d'organisation de la recherche et d'intégration des personnels ; appelée à s'occuper aussi de formation ; un canal d'expression pour les DU au sénat académique

2. les communautés scientifiques (p. 8) : point d'entrée des personnels, équipes et unités de recherche ; elles seront éléments essentiels de la « vitrine recherche ». périmètres disciplinaires ; structure « d'animation » légère.

3. les schools (p. 9) : vitrine internationale de la formation, élément essentiel de l'attractivité. voir le COS pour le découpage ; pour les missions (p. 10) : structurer offre de formation en accord avec stratégie globale Paris Saclay, sur base des propositions venues côté recherche et attentes exprimées par monde socio-économique. Etre attractifs pour étudiants et employeurs potentiels.

Sur la place du monde socio-économique et des demandes, nous avons déjà eu des débats. L'insertion professionnelle des étudiants est dans les missions de l'université mais ne doit signifier ni abandon de formation générale ni pilotage des formations par les besoins des entreprises. Vu l'insistance mise sur innovation, les projets de l'espace européen de l'enseignement supérieur conçu comme un élément du marché, danger.

Dans les missions de ces schools, « il peut y avoir les RH ». C'est à dire ?!

Enfin calendrier (p. 16 et 17)

Le schéma organisationnel est censé être approuvé par les partenaires le... 1 octobre ! Date en plus de notre premier CA de l'année. Un schéma dot le démarrage est prévu le 1 avril 2013 (ne pas sourire !)

Mais on ne peut attendre pour l'élaboration des maquettes de formation pour le prochain quinquennal, est-il écrit. Il y aura donc, il est prévu qu'il y ait, articulation entre maquettes Paris Sud et Paris Saclay (p. 16) et mutualisation, les priorités étant manifestement les masters réputés excellents (p. 18). En alibi, trois alinéas sur les licences et une note de bas de page. Nous sommes loin de la priorité affichée au plan national et de l'enjeu social de réussite en licence...

Dernier élément du calendrier, avant le 31 décembre, accord statuts et organisation validés par les CA partenaires (donc le CA Paris Sud).